

Ordre du jour

- 1) CREATION ACCUEIL PERISCOLAIRE MATIN ET SOIR DURANT L'ALSH D'ETE ;
- 2) QUESTIONS DIVERSES ;

L'an deux mil vingt-quatre, le 25 juin à 19 heures 00, le conseil municipal s'est réuni, dans la salle du conseil, sous la présidence de Monsieur Maurice DEFAUX le Maire.

Membres	Présent	Absent	Donne pouvoir à
DEFAUX Maurice	x		
LEMAIRE Marie-Paule	x		
LEDUC Jean	x		
MORELLE Carole	x		
DA COSTA Augusto	x		
AUBLIN Yolande	x		
LEPREUX Audrey		x	
POTIEZ André		x	CARREZ Danièle
CARREZ Danièle	x		
GODDYN Nicolas		x	
BROUETTE Véronique		x	MORELLE Carole
CARLIER Benoît	x		ARRIVE A 19H09
LAPOINTE Christiane		x	DEFAUX Maurice
DOUAY Robert	x		
DHAUSSY Jérôme	x		
QUENNESSON Gérard		x	
SOLARCZYK Christelle		x	
ETHUIN Marie		x	
COMBERTON Christine	X		

Secrétaire de séance : Mr DA COSTA Augusto

I – CREATION ACCUEIL PERISCOLAIRE MATIN ET SOIR DURANT L'ALSH D'ETE

Contexte : plusieurs parents demandent la création d'un accueil périscolaire le matin et le soir durant l'ALSH d'été.

La question sur la faisabilité a été posée à la CAF, qui accepte sous réserve d'une délibération du Conseil Municipal.

Monsieur Le Maire propose donc de voter pour la mise en place d'un accueil périscolaire lors du centre d'été de 7h à 9h le matin et de 17h à 17h30 le soir comme pendant les petites vacances.

Le tarif appliqué sera le même que pendant les petites vacances.

Voté à l'unanimité

II - QUESTIONS DIVERSES

Pas de questions diverses

Monsieur Le Maire lève la séance à 19h20.

Vu le Maire